

POUR NOUS CONTACTER

SPASEEN-FO Jeunesse et Sports
6/8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil Cedex
Tel : 01-56-93-22-93
Email : spaseen@fo-fnecfp.fr



BULLETIN à retourner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Tél perso :

E-M@il :

Etablissement :

Service :

Catégorie :



Qui sommes-nous ?

Le **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports** est le syndicat des personnels techniques et pédagogiques (CEPJ, CAS, CTS, CTPS), inspecteurs et personnels administratifs, titulaires et contractuels **de toute catégorie** exerçant dans les services de l'Education nationale (DRAJES au sein des Rectorats, SDJES au sein des DSDEN) et dans les établissements publics rattachés à Jeunesse et Sports (CREPS, INSEP, écoles nationales, Agence du sport...).

*Pour défendre vos intérêts individuels et collectifs, un syndicat doit être :
Libre, indépendant et déterminé!*

Indépendance

Liberté
*FORCE OUVRIERE est un syndicat CONFÉDÉRÉ qui puise ses origines dans la première CONFEDERATION GENERALE DU TRAVAIL inter-professionnelle créée à Limoges en 1895. Depuis sa création (1948), FORCE OUVRIERE n'a jamais appelé à voter pour des élections politiques, en conformité avec la Charte d'Amiens de 1906.
C'est ce qui la rend LIBRE et INDEPENDANTE à l'égard du patronat, des gouvernements et des partis politiques.*

Syndiquez-vous à FO!

C'est le moyen pour défendre vos droits, pour vous faire entendre et pour faire aboutir vos revendications.



SPASEEN-FO
Jeunesse et Sports



Le **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports** a pour but :

- de préserver nos droits de fonctionnaires et d'agents de l'Etat,
- de défendre les intérêts professionnels, moraux, économiques et sociaux de ses membres et d'en resserrer les liens de solidarité,
- de défendre un syndicalisme de revendication, indépendant et efficace,
- de défendre des politiques d'éducation populaire et de sport pour tous.

Pour la défense de nos droits et de nos statuts !

Site : <http://www.spaseenfo.fr>

Syndiquez-vous!

Adhérer est un droit. Adhérer à **FORCE OUVRIERE**, c'est adhérer à l'indépendance.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports**, c'est défendre votre emploi, vos missions, votre statut et vos acquis sociaux ; c'est vous défendre et défendre votre carrière.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports**, c'est vous organiser collectivement pour donner un coup d'arrêt à la politique de démantèlement de la Fonction publique et aux gestions individualisées des carrières et rémunérations.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports**, c'est refuser la destruction des politiques publiques d'éducation populaire et de sport pour tous.

Vous syndiquer au **SPASEEN-FO Jeunesse et Sports**, c'est adhérer à un syndicat force de revendications :

- Augmentation immédiate de 23,68% de la valeur du point d'indice et revalorisation des grilles indiciaires.
- Maintien de tous les services et les postes, recrutement pour pallier aux pertes subies ces dernières années
- Retour à un ministère Jeunesse et Sports de plein exercice.



Seul ou isolé, on n'est rien ...

...Syndiqué on peut gagner !!

Rejoignez **FO** !

Parce qu'il n'y a pas de République sans service public !

Parce qu'il n'y a pas de service public, sans statuts, j'adhère à Force Ouvrière !



Combien coûte une cotisation ?

En moyenne, le coût mensuel d'une adhésion au SPASEEN-FO est égal à moins d'une heure de travail, soit environ 0,70% de votre salaire brut.

La cotisation étant déductible à 66% de votre déclaration de revenus, son coût réel est d'environ 0,24% mensuel.

0,24% que vous consacrez à la défense de votre travail, de votre statut, de vos acquis sociaux et revendications.

La cotisation peut être réglée par mois, par trimestre ou annuellement au gré de l'adhérent.

- ✓ Statuts
- ✓ Salaires
- ✓ Emplois
- ✓ Protection sociale (Maladie – Retraite – Famille)

Tout est lié!

Le **SPASEEN-FO** est un syndicat national structuré en syndicats départementaux, coordonnés au niveau académique.

Chaque syndicat départemental est affilié à :

➔ La **FNEC-FP-FO** : Fédération Nationale de l'Enseignement, de la Culture et de la Formation Professionnelle-Force Ouvrière qui regroupe les syndicats FO de ces secteurs.

➔ **L'Union départementale FO** et la **Confédération Force Ouvrière** qui regroupent tous les salariés du public et du privé à travers tous les syndicats FO.

Le SPASEEN-FO est affilié, par ailleurs, à la **FGF-FO** (Fédération Générale des Fonctionnaires-Force Ouvrière) qui regroupe syndicats et fédérations FO de la Fonction publique de l'Etat.

Adhérer à FO, c'est adhérer à la 1^e force syndicale.

Au cours des derniers scrutins de décembre 2014, les personnels se sont reconnus dans les valeurs que porte Force ouvrière et ont exprimé leur confiance.

FO est la 1^e force syndicale dans la Fonction publique d'Etat.

FO est la 3^e force syndicale dans l'Education nationale, représentée :

- au Conseil Supérieur de la Fonction publique,
- au Comité Technique Ministériel,
- dans de nombreux Comités Techniques académiques, départementaux, spéciaux et d'établissements.

Les élus **SPASEEN-FO** qui siègent en CAP nationales et dans de nombreuses CAP académiques sont particulièrement attentifs à défendre vos droits.

Le **SPASEEN-FO** intervient pour vous conseiller et vous aider que ce soit individuellement ou collectivement.

Les délégués FO sont là pour vous défendre !!